

# **Commission permanente du Conseil général du 20 mai 2010**

Pascal Popelin a rapporté une délibération lors de cette réunion de la Commission permanente.

## **Programme de travaux de grosses réparations pour les circonscriptions et structures de l'aide sociale à l'enfance**

Pascal Popelin a proposé au titre de l'année 2010 l'individualisation d'une enveloppe de 50 000 € au titre des provisions d'hygiène et de sécurité.

Trois autres délibérations, adoptées au cours de cette séance, concernaient le canton de Livry-Gargan.

## **Programme de travaux 2010 de rénovation de chaussées et de grosses réparations de voirie**

Au titre du programme principal, sont prévues pour les voies dont le département a la charge, à Livry-Gargan :

- la reprise partielle de la couche de roulement de la voie express boulevard de l'Europe (ex RN 3) depuis le pont de l'allée Jean-Coulon jusqu'à la limite du département de la Seine-et-Marne à Vaujours, pour un montant de 100 000 €
- la reprise de la couche de roulement et des purges ponctuelles sur l'avenue du président Kennedy (ex RN 370), entre l'avenue Winston-Churchill et l'ex RN 3, pour un montant de 80 000 €

Au titre du programme complémentaire (qui sera réalisé en fonction de l'évolution des dégradations du patrimoine et de l'avancement des projets, des disponibilités budgétaires ou par substitution d'opérations du programme départemental principal s'avérant difficiles à réaliser dans l'année) :

- la création d'une longrine de maintien et la reprise des fissures de la route stratégique (RD 129), en limite de Coubron, pour un montant de 45 000 €
- des reprises ponctuelles de la couche de roulement de l'avenue Camille-Desmoulins (ex RN 403), pour un montant de 40 000 €
- des reprises ponctuelles de la couche de roulement de la place de la Libération (ex RN 3), pour un montant de 40 000 €.

## **Acompte complémentaire au Centre communal d'action sociale**

Après l'acompte de 51 624 € déjà versé au Centre communal d'action sociale de la ville de Livry-Gargan, au titre des prestations versées aux bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), un deuxième acompte pour 2010 d'un montant de 68 155 € a été décidé, portant ainsi l'acompte départemental à 117 779 €.

## **Dotations aux collèges au titre du service d'hébergement**

Le collège Lucie-Aubrac bénéficiera d'une dotation départementale de 1 375,40 € au titre de l'année 2010, en vue de l'acquisition d'une armoire inox à deux portes.